

remplacés par les de Sarron, probablement à la suite du siège de Chazay. Antoine de Sarron, le premier du nom qui paraît comme seigneur bas justicier du bourg de Civrieux, avait reçu cette seigneurie du fait de sa femme, Catherine de Sivrieu (15).

A la même époque, une autre famille vassale de Chazay, à cause des nombreux domaines qu'elle possédait en son territoire, disparaît à son tour. Ce sont les Milon de Charnay et leur importante seigneurie passe aux de Thélis. Voici comment la chose eut lieu. Milon de Charnay, fils d'Etienne, le même qui en 1325, avait fait hommage au Chapitre de Lyon pour sa seigneurie de Charnay, avait épousé Eléonore de Franchelins dont il n'eut qu'une fille nommée Arthaude, qu'il maria à Jean de Thélis, seigneur de Lespinasse. Arthaude en mourant laissa sa terre de Charnay à son fils Jean de Thélis, qui la donna à son second fils, Milon de Thélis. Ce Milon épousa Marguerite de Commiers dont nous aurons à citer plus tard l'hommage de fief au baron de Chazay, car ayant vu mourir son mari elle survécut encore à ses deux fils, Edouard et Jean de Thélis.

Les de Thélis de Charnay pour se distinguer des de Thélis de l'Espinasse, qui portaient : *de gueules à trois fascés d'or*, prirent pour armes : *d'azur à trois bandes d'argent* (16). Noble homme Jean Le Clerc de Chazay, s'était allié à cette famille en épousant dame Françoise de Thélis, qui fit son testament le 21 juillet 1391.

---

(15) *Mazures*, t. II, p. 216. La famille de Sivrieu vint alors habiter Lyon et nous trouvons en 1457, Henri de Sivrieu au nombre des consuls de cette ville. — Documents Péricaud. — *Almanachs de Lyon*. 1839, an 1457.

(16) *Mazures*, t. II, p. 587.